



Doit-on héberger un enfant majeur avec emploi?

Par **Audrey**, le **20/03/2012** à **19:42**

Bonjour,

Mon frère qui a 36 ans et un emploi est retourné vivre chez mes parents en septembre suite à sa rupture avec sa compagne. Il gagne plus que mon père, il ne participe pas (ni financièrement ni physiquement), il est audieux avec mes parents, est endetté alors qu'il ne possède rien(il a uniquement des crédits à la consommation). Il consomme beaucoup d'alcool et de cannabis. Mes parents lui disent sans cesse de se faire soigner, mais pour lui il n'est pas malade. Ses retard répétitifs et son comportement douteux au travail lui a valu une mise à pied et depuis il est en arrêt maladie.

Quels sont les droits et obligations de mes parents? peuvent-ils lui demander de partir?

Merci d'avance,

Cordialement